

a connu jusqu'alors dans cette Province et les progrès continuent. Les exportations de l'or et d'autres métaux ont été considérables et se chiffrent par millions. Nous n'avons pas cru utile d'étendre nos succursales jusqu'à la côte du Pacifique à cause de la grande distance et de la difficulté d'exercer un contrôle suffisant sur des bureaux aussi éloignés de notre centre. Nous prenons d'ailleurs une part indirecte dans le développement de cette province grâce à l'intermédiaire de nos clients qui font commerce avec elle. Il est fortement à regretter que le rapide accroissement de l'industrie de l'or a produit une multitude de projets qui avaient très peu de rapport avec cette industrie quoiqu'on l'eût fait croire. Un grand nombre d'entr'eux sous de simples spéculations et pour tout résultat procureront des pertes à ceux qui ont été assez peu sages pour y mettre leur argent. Il y a généralement une bonne dose d'excitation spéculative à peu près dans toutes les nouvelles entreprises minières. D'ici un an ou deux tout cela sera établi sur une base solide d'affaire, fondée sur la production, alors tout le monde saura où il en est réellement.

Le commerce d'importation de ce pays a traversé dans ses diverses branches en général, une autre mauvaise année.

Dans le grand commerce des marchandises sèches, on ressent davantage une concurrence outrée. Des maisons anglaises poussent leurs affaires jusque chez les détailliers du Canada et les grands magasins à départements se fraient également un chemin à travers la classe des consommateurs, arrêtant la demande sur laquelle les marchands comptaient pour leur existence. Tout ceci a fait diminuer les profits, tandis que les dépenses du commerçant ont plutôt augmenté que diminué.

Il semble de plus en plus nécessaire d'apporter à ce genre d'affaires l'habileté, l'expérience, l'énergie et l'économie, autrement il est impossible de faire des profits. En outre, il est nécessaire de maintenir les stocks d'une main ferme et de veiller aux crédits d'une manière constante, de manière à éviter les dépenses et les pertes qui peuvent se montrer à un chiffre tel qu'ils peuvent enlever tous les profits et même davantage. Il est possible aussi que ce genre de commerce augmente les lignes de spécialités dans lesquelles les bénéfices sont plus considérables et les résultats plus certains.

Les importateurs d'épicerie, ferronneries, et autres articles importants, conduisent leurs affaires différemment, mais dans leur cas aussi les mêmes règles générales sont essentielles au succès, ce sont une énergie et une attention croissante, pour faire face à une compétition croissante, une économie plus complète si possible, tenir le stock le moins fort possible, acheter sur les meilleurs marchés, et surveiller les crédits avec une vigilance constante. En plus de tout ce qui a été dit, il est évident que la nécessité d'un capital considérable s'impose de plus en plus chaque année. Les sociétés, surtout les jeunes, doivent faire attention à la réduction du capital qui s'opère par le fait d'associés se retirant de la société. Plus d'une maison doit ses embarras à ce fait, même lorsque les paiements sont reportés sur un grand nombre d'années. Il arrive parfois que ces années sont justement

celles où la société aurait le plus besoin de son capital. On devrait faire des arrangements de manière à ce que en cas de décès, le capital qui doit être retiré pourrait être remplacé par une police d'assurance. Le danger qui résulte de ce retrait de capital, peut être évité, en faisant affaires sous forme de compagnie.

Dans le cas d'industries ayant une grande partie de leur capital investi en immeubles, matériel d'exploitation, etc., le retrait de même une partie faible de ce capital, peut causer une cessation complète des affaires.

Dans de tels cas, faire affaire sous forme de compagnie, à responsabilité limitée, devient une nécessité. Il est à craindre cependant que dans ce cas, les affaires ne soient pas conduites avec autant de soin et d'économie que dans le cas où de simples associés y auraient mis tout leur avoir et tout leur avenir. Les banques peuvent se prémunir contre le danger d'avancer aux compagnies, dans les cas où la presque totalité du stock appartient à une seule personne, en insistant pour que cette personne se rende personnellement responsable des avances faites. Le système d'assurance devrait toujours être employé, lorsque la chose est praticable, pour se prémunir contre la mort d'un associé et l'embarras qui en résulte toujours aux associés qui restent. Il va sans dire que toute personne dont les moyens consistent principalement dans le capital mis en société devra faire son testament d'une manière telle qu'il lui évite des embarras en cas de décès. On ne saurait prendre trop de garanties au sujet du capital engagé dans les affaires. Il devient de plus en plus essentiel à la stabilité et au succès que le capital soit considérable et durable.

Comme nous célébrons le sixantième anniversaire du règne de notre bonne Reine, il peut être bon de comparer l'état des banques au Canada, telles qu'elles étaient au commencement de son règne, à celui dans lequel elles sont aujourd'hui. Mil huit cent trente-sept est une année dont on doit se souvenir au Canada comme étant celle de la rébellion. Antérieurement à cette époque et pendant quelque temps les banques s'étaient considérablement développées.

Le capital de toutes les banques, quatre dans cette province, trois dans le Haut Canada et celles des Provinces Maritimes, était en 1837 de \$6,100,000.00; il est à présent de \$61,903,524.00 et la réserve n'existait pas à cette époque. Les fonds de réserve se montent maintenant à \$26,780,000.00.

Les dépôts des banques étaient, il y a 60 ans de \$2,560,000.00 en tout. Ils sont à présent de \$206,652,000.00.

La circulation était de \$3,600,000.00 en tout, elle est à présent de \$30,814,923.00. En outre la circulation du gouvernement est de \$7,516,583.00.

Les prêts et escomptes étaient de \$11,520,000.00, ils sont à présent de \$217,158,000.00.

Le fait le plus digne de remarque ici, est le montant extraordinairement petit des dépôts qui dans toutes les banques du pays, s'élevait à la somme insignifiante de \$2,500,000.00, contre \$206,000,000.00 actuellement en dépôts de banque, auxquels il faut ajouter \$82,000,000.00 pour dépôts auprès du gouvernement, et dans d'autres banques d'Épargne et compagnies de prêts, faisant \$288,000,000 en 1897 contre \$2,500,000

à l'avènement de Sa Majesté. Car, à cette époque, tous les dépôts du pays se trouvaient dans les banques.

Maintenant si vous considérez, en plus de tout cela, la prodigieuse quantité de richesses qui a été créée sous forme de fermes, de bâtiments d'exploitation, de moulins, de manufactures, de bâtiments, de magasins et d'entrepôts dans les districts ruraux et urbains; l'établissement de centaines de paroisses, de villages et de villes qui n'existaient pas à l'avènement de Sa Majesté, nous sommes assurément forcés d'admettre que la Confédération du Canada a eu sa bonne part dans la prospérité et l'expansion de l'Europe pendant les heureuses années du règne de Sa Majesté. L'augmentation des dépôts à elle seule en est la plus frappante expression et j'ose dire qu'il y a peu de communautés de cinq millions d'habitants du même caractère que ceux du Canada, qui aient économisé autant d'argent dans la même période de temps.

On me pardonnera, peut-être, si je conclus mes remarques par quelques mots tout à fait personnels. J'ai servi les intérêts des actionnaires de cette institution pendant un peu plus de vingt ans. Vous connaissez bien les conditions dans lesquelles elle se trouvait il y a vingt ans; vous connaissez aussi la dépression des affaires du pays. Pendant les trois premières années, on a eu à surmonter des difficultés qu'à différentes reprises, je croyais devoir être insurmontables. Je me rappelle avoir déclaré dans une certaine circonstance à feu sir Hugh Allan qu'il fallait un homme beaucoup plus fort que moi pour venir à bout de complications aussi terribles que celles qui se présentaient alors. A plusieurs reprises, j'en étais presque désespéré. Naturellement, je ne parlai pas de tout cela, pendant les temps les plus critiques, je marchai, la figure souriante, et j'ai persévéré jusqu'au retour des beaux jours.

A partir de 1881, les progrès de la banque ont suivi une marche ascendante, non pas comme nous l'eussions désiré, car nous espérons monter la réserve à la moitié de notre capital plusieurs années avant d'arriver à ce résultat. Le temps vient, cependant, où nos espérances se réalisèrent, comme vous savez, et actuellement nous nous efforçons de créer un fonds de surplus dépendant de la réserve, et j'espère vivre assez longtemps pour le voir monter à au moins un demi million de dollars.

Mais les fatigues éprouvées pendant ces vingt années ont été très grandes et j'en suis arrivé à la conclusion d'assumer la responsabilité de recommander au bureau de direction une certaine nomination pour les raisons suivantes: l'administration d'une grande banque n'est pas une affaire de routine; elle exige une vigilance de tous les instants dans le contrôle des affaires et beaucoup d'énergie dans l'action, et cela d'autant plus que la concurrence devient plus ardente. J'ai passé soixante-et-dix ans; il est bien possible que le jugement et l'expérience d'un homme ont autant de valeur après cette période de temps qu'avant, mais on peut difficilement s'attendre à ce qu'il reste capable de fournir une action soutenue et la vigilance nécessaire à toute heure et à cœur de jour. Car, dans l'administration d'une banque, il n'est pas seulement nécessaire de conserver les affaires que